

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 août 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Croteau, Maire
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENTS:

Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 juillet 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Bassins de rétention;
9. Club Nautique St-Louis;
10. Dossier 132, chemin Thomas-Maher;
11. Suivi du Comité consultatif de l'Environnement;
12. Autres sujets:
 - a)
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

2.- Adoption de l'ordre du jour (Résolution 055-2015)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Gignac
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté le point suivant:
12 a) Gardien à la barrière.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juillet 2015 (Résolution 056-2015)

Après lecture du procès-verbal de la séance du 20 juillet 2015,
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 20 juillet 2015, après avoir apporté la modification suivante au point 10 qui se lira comme suit:

"10.- Chalet municipal

Mme Diane Guérard mentionne qu'on a demandé une étude sur la qualité de l'air dans le chalet municipal et il s'avère qu'il représente certains problèmes. En attendant, il est convenu que le coordonnateur ne pourra plus coucher au chalet municipal puisqu'il présente des problèmes de respiration et qu'un dédommagement lui sera versé pour son transport à Québec à tous les jours s'il y a lieu. Monsieur le Maire Michel Croteau ajoute que nous continuons à chercher des pistes de solution et que des recommandations sont attendues du Comité des infrastructures."

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels (Résolution 057-2015)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Gignac
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de juillet 2015;
- Conciliation bancaire au 31 juillet 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois de juillet 2015.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles (Résolution 058-2015)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

6.- Rapport de l'inspecteur (Résolution 059-2015)

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport du mois de juillet 2015. Elle fait un bref rapport concernant la revégétalisation. 101 propriétaires ont demandé un permis et 82 n'ont pas encore fait de demande de permis. 175 propriétés sont conformes à ce jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juillet 2015.
ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers mentionne qu'elle n'a rien à mentionner ce mois-ci.

8. Bassins de rétention

Il y a beaucoup de sédiments qui descendent dans le lac. Quelques citoyens ont fait des lacs artificiels à leurs frais. Nous avons reçu une demande pour faire des travaux sur un terrain mais pour le moment il y a un moratoire. On a demandé un rapport au Comité consultatif de l'Environnement pour savoir comment traiter ça. Doit-on remettre de l'enrochement ? Le Comité consultatif de l'Environnement travaille sur ce dossier et nous pourrons en reparler plus tard.

9.- Club Nautique St-Louis

Ce point est reporté à la séance d'octobre pour avoir un bilan final.

10.- Dossier 132 chemin Thomas-Maher

Le propriétaire voudrait faire un brise-vagues. Le règlement municipal interdit tous travaux dans le lac. Une lettre sera transmise à ce propriétaire et il pourra déplacer le sable de son garage à la plage mais ne pourra faire de remblai. Il faut prendre des photos de l'intérieur du garage pour évaluer la quantité de sable à déplacer. Nous sommes prêts à lui donner un permis de déblai s'il respecte les normes applicables. Mme Ouellet ira faire une visite des lieux.

11.- Suivi du Comité consultatif de l'Environnement

Mme Sarah Lefebvre voulait faire une journée sans moteur en collaboration avec Fossambault. M. Daniel Audet et Mme Jocelyne Boivin feront une présentation sur le ruissellement des eaux.

12.- Autres sujets

Aucun point nouveau n'est ajouté.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

13.- Période de questions

Un citoyen mentionne que les gouttières aux abris postaux devraient être nettoyées parce que c'est bloqué et l'eau s'écoule à l'intérieur des abris postaux. M. Jacques Tessier y donnera suite.

14.- Levée de la séance (Résolution 60-2015)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance à 20h25.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire